

QUESTION D'ENSEIGNANT N°3

QUEL OUTIL TECHNOLOGIQUE UTILISER ET QUAND ?

Le moment de recours aux TIC dépendra en premier lieu de l'organisation des tâches au sein du dispositif pédagogique et en second, des logiciels à utiliser.

Le **traitement de texte** présente un grand nombre d'atouts en matière de retravail des textes tant au niveau des modifications directes sur le texte, que des enregistrements de jets successifs qui permettent de visualiser l'évolution de la production. L'introduire tôt dans le processus d'écriture permettra de profiter davantage de ces facilités. La rédaction de texte directement sur traitement de texte exige cependant d'être bien familiarisé au clavier, d'une part, et aux multiples fonctions d'édition, d'autre part. Sans quoi, les élèves risquent de se décourager tant la surcharge cognitive les empêche, en même temps, de rassembler de l'information, l'organiser linéairement, de la maintenir en mémoire, manipuler le clavier et les fonctions du traitement de texte. Avant de se lancer dans la rédaction directe, il est donc utile de commencer par évaluer le coût que représente l'utilisation du traitement de texte pour les élèves et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer en matière de retravail des textes. En cas de coût trop élevé, de multiples dispositifs intermédiaires sont envisageables : commencer par une familiarisation à l'utilisation du clavier, leur faire transcrire de petits textes, les mettre en forme, transcrire le troisième jet d'un texte personnel, le deuxième jet, puis le premier et enfin, rédiger le plan d'un texte par écrit et se lancer dans l'écriture du texte directement sur traitement de texte. La rédaction préalable d'un plan de texte sera toujours utile pour permettre au jeune scripteur d'avoir une idée claire des contenus et de leur organisation. L'enseignant peut également moduler le niveau de difficulté des tâches d'écriture en commençant par faire écrire des textes courts et de types familiers aux élèves.

Le retravail des textes peut évidemment intégrer le recours au **correcteur orthographique** qui suivra idéalement l'écriture d'un texte à retravailler au niveau orthographique. La réflexion sur l'outil pourra s'amorcer après son utilisation et l'analyse des limites de correction.

Le logiciel de **courrier électronique** mérite avant tout d'être présenté au sein d'un projet de communication comme un moyen parmi d'autres d'échanger par écrit. Le sens donné à son utilisation définira son emploi. Les manipulations techniques relatives à l'ouverture d'un tel logiciel sont multiples : différencier les boîtes de courrier, créer un nouveau message, l'envoyer, ouvrir un message reçu... Il est donc préférable de commencer, avant de faire écrire des messages, par présenter aux élèves ces modalités d'utilisation. De même, on peut entamer un travail sur des messages imprimés avant de se lancer dans la rédaction en direct dans les plages prévues au sein du logiciel.

L'utilisation du **moteur de recherche** est particulièrement complexe vu son fonctionnement (création d'une base de données dynamique) et les modalités de recherche (mots-clés et syntaxe). Avant de se lancer dans une recherche sur le Net, il est capital de mener une réflexion sur les apports, les difficultés et les risques de ce type de recherche. De même, toute recherche mérite d'être préparée en termes de contenus : définir le sujet à traiter, établir une liste de mots-clés pertinents, prendre connaissance de la syntaxe propre au moteur, définir les critères d'une recherche avancée...